

Communiqué de presse

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011

- **Chiffre d'affaires consolidé en hausse de 4,0%**
- **Résultat d'exploitation en léger retrait de 1,3%**
- **Résultat net consolidé stable par rapport à 2010**
- **Proposition d'un dividende de 66 Dh par action**

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments, réuni le 6 mars 2012 sous la présidence de M. Mohamed KABBAJ, a arrêté comme suit les comptes au 31 décembre 2011

- **COMPTES CONSOLIDÉS**

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux normes internationales IFRS.

Comptes consolidés

En MDh

	2010	2011	Evolution
Chiffre d'affaires	5 354	5 567	4,0%
Résultat d'exploitation	2 406	2 375	-1,3%
Résultat net	1 679	1 664	-0,9%

Malgré l'impact des nouvelles capacités concurrentes installées en 2011, nos ventes de ciment ont connu une hausse de 5,7%, enregistrant ainsi un nouveau record historique, dans un marché en forte croissance (10,7%) après le tassement connu en 2010. Nous avons ainsi pu tirer profit en 2011 des actions engagées en matière de fidélisation de nos clients grâce notamment à l'amélioration de nos services.

Le léger retrait du résultat d'exploitation est pour l'essentiel lié à l'augmentation du coût de nos intrants et en particulier le coke de pétrole et la sacherie.

Nous avons pu en limiter l'impact grâce à la poursuite de nos actions de réduction de coûts et à l'optimisation de l'utilisation de notre outil industriel.

- **COMPTES SOCIAUX**

Le résultat net de 2011 a été arrêté à 1 527 MDh (+5,9%) après une dotation aux provisions pour amortissements dérogatoires de 24,6 MDh.

Le Conseil d'Administration de Lafarge Ciments proposera à l'Assemblée Générale annuelle le versement d'un dividende ordinaire de 66 Dh par action, équivalent à celui versé en 2011.

- **PERSPECTIVES**

Le marché national montre un dynamisme certain en ce début d'exercice, qui nous laisse envisager une autre année de croissance en 2012. Celle-ci devrait être impulsée principalement par les programmes de logements à réaliser, notamment dans le segment du social grâce aux mesures incitatives mises en place par les Pouvoirs Publics.

Une Convention d'Investissement a été signée avec le Gouvernement Marocain, pour la construction d'une cimenterie dans la Région de Souss Massa Dràa.